



CHARTRE PRÉVENTION

Améliorer les conditions
de vie et de santé
des élèves

7 PRINCIPES
**POUR PROFITER
EN TOUTE SÉCURITÉ !**

La genèse de la charte

Le BNEI (Bureau national des élèves-ingénieurs), la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) et la CGE (Conférence des grandes écoles) sont officiellement engagés à travers leurs missions à œuvrer en faveur de l'amélioration des conditions de vie et de santé des élèves des grandes écoles.

Des acteurs investis

L'étroite coopération entre le BNEI, la CDEFI et la CGE a favorisé une prise de conscience collective sur la nécessité d'associer les directions des grandes écoles et les présidences de bureaux des élèves (BDE) sur la thématique de la prévention.

Les signataires de cette charte affirment leur volonté d'agir de façon concertée en faveur d'une lutte plus efficace contre les usages et comportements à risques liés aux activités festives et aux conduites addictives à travers une démarche globale de prévention basée sur les bonnes pratiques des écoles.

Un projet né il y a plus de dix ans

C'est dans cette perspective qu'il a été décidé de conduire un projet d'envergure, sous la forme d'une première charte de bonnes pratiques cosignée en 2007. En 2008, une 2^e version, améliorée, était de nouveau signée dans cet objectif. La présente constitue donc la 3^e charte portée par le BNEI, la CDEFI et la CGE et ayant pour visée de renforcer la prévention auprès des élèves.

Cette version signée en 2013 se veut être un véritable outil d'aide à la définition d'une stratégie de prévention globale propre à chaque établissement et porté par l'ensemble des acteurs locaux. Cette stratégie pourra ensuite être mise en œuvre grâce aux outils associés à la charte, tels que le guide pratique et le baromètre.

LES TROIS SIGNATAIRES

Ces organisations affirment leur volonté d'avancer ensemble sur la prévention au sein des grandes écoles en encourageant l'engagement et l'investissement réciproque de la direction de l'école et de la présidence du bureau des élèves.



Les éléments contenus dans le présent document sont issus de la mutualisation et de la capitalisation des bonnes pratiques identifiées par les signataires et les grands acteurs de la prévention.

Les objectifs de la démarche

Cette charte représente la formalisation de l'engagement entre les directions d'école et les bureaux des élèves pour l'adoption d'une démarche constructive de sensibilisation et de prévention au sein des établissements. Cette démarche se conduit autant dans la vie quotidienne de l'école que dans le cadre d'événements étudiants ponctuels.

Un événement étudiant peut être défini comme une manifestation organisée sous l'égide d'une association étudiante de l'école, au sein ou à l'extérieur de l'établissement, et visant à regrouper des étudiants.

D'envergure et d'objectifs différents, ces événements peuvent être des galas, des tournois sportifs, des week-ends d'intégration, des soirées étudiantes, etc.

Cette charte est un document cadre qui propose aux acteurs de la vie étudiante dans les écoles de manifester, au-delà de leurs obligations réglementaires, leur engagement pour une collaboration synergique sur les problématiques de prévention.

Il s'agit de problématiques de prévention liées aux usages et comportements à risques associés aux activités festives et aux conduites addictives, à l'interdiction du bizutage, à l'organisation responsable d'événements étudiants et à l'hygiène de vie des étudiants. Il est d'ailleurs rappelé que le bizutage porte atteinte à la dignité de la personne et constitue un délit défini par l'article 225-15 du Code pénal.

La démarche prévention globale

Parce que la situation de chaque établissement est différente, la réalisation d'une stratégie locale adaptée à la spécificité de sa vie étudiante engageant la communauté éducative et les élèves répondra à la concrétisation de la mise en place d'une démarche prévention constructive. Se basant sur le principe de concertation, elle pourra fixer des objectifs à atteindre et des actions concrètes à mener.

LE GUIDE PRATIQUE

Pour accompagner les acteurs de la vie étudiante dans cette démarche, un guide pratique est mis à leur disposition. Ce guide n'est pas seulement informatif, il propose des pistes de réflexion et d'actions pour faire face, de la manière la plus adéquate possible, à des situations souvent mal connues.

LE BAROMÈTRE

Afin d'assurer un développement durable de la mise en place de cette démarche dans les écoles, il est proposé un baromètre. Cet outil de mesure de la performance de la démarche prévention des établissements a pour objectif d'accompagner les acteurs dans une perspective d'amélioration continue.

LE COMITÉ DE PILOTAGE

Un comité de pilotage de l'ensemble de la démarche a pour objectif de suivre l'application de la charte et de veiller au bon développement de la prévention dans les établissements. Les résultats annuels des baromètres locaux, consolidés au niveau national, sont le premier moyen d'évaluation. Siègent à ce comité l'ensemble des partenaires de cette charte, acteurs nationaux engagés dans la démarche de prévention.

Les signataires de la présente charte s'engagent à se réunir annuellement sous l'égide du comité de pilotage afin de travailler à l'amélioration continue des outils de prévention proposés.

La charte prévention

Dans les établissements d'enseignement supérieur, enseignements et vie étudiante sont étroitement liés. Que ce soit dans une approche légale ou morale, les responsabilités de la direction de l'école et du bureau des élèves sont engagées pour tout ce qui concerne la santé et le bien-être des étudiants.

Cette charte énonce sept principes rationalisant la démarche de prévention qui est abordée au sein des établissements, et plus particulièrement par le binôme de travail formé par la direction de l'école et la présidence du BDE. **Chacun de ces principes est accompagné d'indicateurs de performance et de moyens méthodologiques permettant leur application concrète dans les établissements.**

Il semble important de rappeler que la prévention n'est pas synonyme d'interdiction. Elle réside dans

la modération, l'accompagnement et la création d'un environnement adapté. Il ne s'agit pas ici de juger les pratiques actuelles mais bien de viser une amélioration continue de celles-ci.

Pour finir, si la prise de conscience fait souvent suite à une accidentologie accrue, un accident ne doit pas être l'élément déclencheur de la mise en place d'une démarche prévention constructive au sein de l'établissement.

Ils ont signé la charte



Maxime Renault,
président du BNEI



Anne-Lucie Wack,
présidente de la CGE



Jacques Fayolle,
Président de la CDEFI

Associer en synergie le binôme direction/BDE et intégrer les acteurs extérieurs de prévention

Une démarche de prévention n'aboutira que si elle est comprise et partagée par toutes les parties prenantes.

Une action synergique et efficace passe tout d'abord par le renforcement du **dialogue entre la direction de l'établissement et la présidence du BDE**, soutenue par une implication de l'ensemble des acteurs locaux concernés. Cet échange privilégié pourra alors aboutir à une action concertée.

Cette approche peut être facilitée par la mise en place de référents à la fois parmi les élèves et au sein de l'administration. Ces référents seront identifiés comme des médiateurs de la prévention en soutien du binôme direction/BDE et auront des échanges réguliers tout au long de l'année.

Le binôme formé par la direction de l'école et la présidence du BDE (et/ou leurs représentants) peut s'entourer des institutions et associations professionnelles de la région spécialisées dans la prévention.

Ainsi, il pourra s'efforcer de répondre le plus étroitement possible aux spécificités de la situation de l'établissement.

Exemple Lors de l'organisation d'un événement, des points d'avancement communs peuvent être mis en place afin d'assurer un travail de concert entre BDE et direction. Si cette manifestation se déroule dans un endroit éloigné des résidences étudiantes, un rapprochement avec le coordinateur sécurité routière à la Préfecture sera tout indiqué.

INDICATEURS	TYPE DE RÉPONSE
Charte signée entre les deux parties	Oui / Non
Mise en place de référents prévention - parmi les étudiants - parmi l'administration	Oui / Non Oui / Non
Formalisation du travail synergique entre présidence et BDE <i>Mise en place de procédures concernant les manifestations (déclaration de l'événement, réunions d'avancement durant l'élaboration, débriefing commun, etc.)</i>	Oui / Non
Mise en place de réunions communes de réflexion <i>(pour faire le point sur l'avancée de la démarche prévention tout au long de l'année)</i>	Oui / Non
Participation de structures extérieures de prévention - dans l'élaboration des événements - dans la démarche prévention globale	Oui / Non Si oui, lesquelles ?

Former tous les acteurs de la vie étudiante

Afin de remplir pleinement leurs fonctions, les médiateurs étudiants et les médiateurs établissements doivent bénéficier d'une formation adéquate.

De façon plus détaillée, mais non exhaustive, il peut s'agir :

- ▶ d'une formation sur les outils existants pour réagir efficacement en cas de difficultés lors d'un événement étudiant, notamment pour gérer les situations de crise (imprévus, incidents, accidents) ;
- ▶ de fournir une information exhaustive, accessible et régulièrement mise à jour sur les comportements à risques constatés en milieu étudiant, les addictions et les solutions proposées ;

- ▶ d'une formation quant à la réglementation en vigueur encadrant les activités et les événements proposés par les diverses associations étudiantes présentes dans l'établissement.

Exemples

- La participation du binôme direction/BDE à un séminaire d'information sur les actions de prévention à mener auprès des étudiants.
- La formation aux premiers secours des membres du BDE.

INDICATEURS

Qualité de la formation des acteurs de prévention de l'école

- Nombre d'élèves associatifs formés aux premiers secours
- Nombre de sessions de formation par an
- Nombre de membres de l'administration ayant suivi une formation « prévention – santé »
- Nombre d'élèves associatifs ayant suivi une formation « prévention – santé »
- Sentiment du BDE d'être insuffisamment formé
- Sentiment des membres de l'administration d'être insuffisamment formés

Contenu des formations suivies

- Gestion de crise
- Premiers secours
- Comportements/usages actuels, produits et addiction
- Accidentologie et risques liés aux événements
- Sécurité (réglementation)
- Santé étudiante et hygiène de vie

Moyens de formation

Événements de formation organisés par des associations étudiantes (de la filière ou pluri-disciplinaires).

Supports d'information utilisés

- Site Internet
- Guide spécialisé
- Formation magistrale et/ou tables d'échange (séminaires, week-end, formations, etc.)
- Autres

TYPE DE RÉPONSE

Nombre
Nombre
Taux de satisfaction
Taux de satisfaction
Oui / Non
Oui / Non

Oui / Non
(pour tous les indicateurs)

Oui / Non
(pour tous les indicateurs)

Oui / Non
(pour tous les indicateurs)

Identifier les comportements à risques et les dangers potentiels

Avant d'entreprendre toute démarche de prévention, il est indispensable d'identifier les problématiques qui touchent la population des élèves de l'établissement.

Un diagnostic partagé entre la direction et le BDE doit être élaboré :

- ▶ de façon globale, en identifiant les usages au sein de la population de l'établissement ;
- ▶ de façon ciblée, lors de l'organisation d'événements ponctuels, par le repérage des risques potentiels.

Exemples Dans une approche globale, il peut être instructif de s'intéresser à la conception et aux résultats des enquêtes effectuées.
Lors d'un événement spécifique, il s'agira d'anticiper les risques, comme la présence d'un lac ou d'un fossé.

INDICATEURS

De façon globale :

- Identification des problèmes spécifiques à l'établissement (mise en perspectives des informations recueillies lors des différentes formations)
- Enquête(s) menée(s) auprès des élèves
- Connaissance de la population étudiante de l'école : risques et difficultés
- Connaissance de l'historique des événements étudiants locaux

De façon ciblée, sur un événement :

- Vérification systématique de l'adéquation entre le lieu et le type de manifestation
- Réflexion systématique quant aux risques liés à l'environnement de la manifestation (dangers typologiques, fils électriques, etc.)
- Réflexion systématique quant aux risques liés au type d'activité (alcoolémie, décibels, etc.)

TYPE DE RÉPONSE

Oui / Non

Nombre d'enquêtes
Baromètre élève rempli ?
Nombre d'années

Oui / Non
(pour tous les indicateurs)

Sensibiliser l'ensemble des élèves de l'établissement

Les directions d'établissement et les BDE sont encouragés (notamment à la lumière des résultats des enquêtes) à mener conjointement des actions de sensibilisation auprès des élèves.

Concrètement, cela peut se traduire par des campagnes de sensibilisation en adéquation avec les problématiques repérées :

- ▶ de façon globale tout au long de l'année, en vue d'une prise de conscience, d'une mise à disposition d'informations et d'une adaptation du comportement général des étudiants ;
- ▶ de façon ciblée lors des événements organisés.

L'objectif est de faire passer un message de prévention sur une thématique ciblée correspondant à la

spécificité de l'établissement pour faire évoluer les comportements et les esprits.

Exemples Une semaine sur le thème de la nutrition peut être organisée en partenariat avec des acteurs prévention pour véhiculer un message durable. Lors d'une manifestation, un slogan de prévention peut être ajouté sur le ticket d'entrée. Lors de discours, la direction et le BDE peuvent rappeler leur engagement dans une démarche de prévention.

INDICATEURS	TYPE DE RÉPONSE
Organisation de manifestations de sensibilisation <i>(journées à thème, conférences, ateliers ludiques, etc.)</i>	Oui / Non
Sensibilisation au repérage d'individus souffrant d'addiction <i>- Sensibilisation du personnel enseignant à la détection</i> <i>- Sensibilisation des membres du BDE à la détection</i>	Oui / Non
Organisation d'interventions d'acteurs locaux de la prévention auprès des élèves	Oui / Non
Acceptation de la démarche de prévention par les élèves de l'établissement <i>Taux de participation aux événements thématiques sur la prévention</i>	Oui / Non
Discours d'engagement public de la direction en faveur de la stratégie de prévention	Oui / Non
Discours d'engagement public du BDE en faveur de la stratégie de prévention	Oui / Non
Affichage de la stratégie <i>Charte affichée dans l'école, sur le site Internet ou autre.</i>	Oui / Non

Concrétiser par la mise en place d'outils et de dispositifs associés

La prévention passe à la fois par la sensibilisation mais aussi par la maîtrise des risques et la mise en place de dispositifs adaptés à chaque situation, qualifiées d'actions matérielles.

La démarche de prévention et les messages de sensibilisation qui lui sont associés doivent aboutir par leur concrétisation.

Cette concrétisation peut passer par deux axes principaux :

- ▶ la valorisation et la rationalisation d'un fonctionnement via la mise en place de procédures de travail, de soutien et autres.
- ▶ l'apport de moyens et de ressources adaptés.

Il s'agit de mettre en place des procédures et des dispositifs physiques.

Exemples Un distributeur de préservatifs peut être installé dans les locaux de l'établissement.
Des stands de prévention peuvent être mis en place lors des soirées.
Des éthylotests peuvent être mis gratuitement à disposition des étudiants.

INDICATEURS

De façon globale :

- Mise à disposition de matériel de prévention adapté tout au long de l'année pour les élèves de l'établissement
- Supports de communication sur les dispositifs de prévention
- Attribution de financements par l'école pour la réalisation d'une stratégie de prévention
- Reconnaissance par l'école des formations et de l'action des responsables associatifs (aménagement d'emploi du temps, dispenses d'assiduité, etc.)
- Prise en compte de la prévention dans le contrat quinquennal signé entre l'école et l'État

De façon ciblée, sur un événement :

- Sécurisation systématique de l'environnement de l'événement (mise en garde quant à la présence de dangers typologiques, fléchage des issues de secours, etc.)
- Mise en place d'une équipe de sécurité
- Encadrement des déplacements des participants aux événements
- Mise en place de dispositifs concernant les conducteurs en cas de présence d'un débit de boissons à l'événement
- Mise à disposition de matériel de prévention adapté
- Mise en place d'actions ludiques de prévention
- Communication sur les dispositifs mis en place lors de l'événement

TYPE DE RÉPONSE

Oui / Non
(pour tous les indicateurs)

Oui / Non
(pour tous les indicateurs)

Repérer et réagir face aux cas d'addiction

Parce que l'abus d'un produit dangereux pour la santé ou d'une pratique est en général la manifestation d'une détresse de l'individu, il est important d'adopter la réaction la plus appropriée face à un cas d'addiction individuelle.

Chaque acteur a son propre rôle à jouer dans le repérage et la prise en charge.

Le binôme direction/BDE ainsi que leurs représentants sont proches de l'ensemble de la promotion. Il s'agit d'un atout des écoles de l'enseignement supérieur.

Cette proximité avec l'ensemble des élèves représente un moyen efficace pour repérer les cas individuels d'addiction et créer un contact avec l'individu souffrant d'addiction.

La prise en charge, elle, doit alors être faite par des professionnels.

Exemples Une vigilance toute particulière peut être apportée aux élèves se trouvant en situation d'échec scolaire soudaine et sans explication ou d'absentéisme très important. Si un cas d'addiction est détecté, l'étudiant pourra être orienté vers une structure adaptée à cette prise en charge.

INDICATEURS

Repérage des dispositifs d'accueil

- Recensement des dispositifs d'aide et d'accueil existants dans la région
- Prise de renseignements quant au fonctionnement de ces dispositifs
- Identification d'un référent privilégié au sein de ces dispositifs
- Nombre d'élèves associatifs ayant suivi une formation « prévention – santé »
- Sentiment du BDE d'être suffisamment formé
- Sentiment des membres de l'administration d'être suffisamment formé

Réorientation

- Nombre de cas d'addiction repérés
- Nombre de cas d'addiction réorientés vers des professionnels du soin

TYPE DE RÉPONSE

Oui / Non
(pour tous les indicateurs)

Oui / Non
(pour tous les indicateurs)

Améliorer de façon continue et pérenniser

Afin d'entrer dans une dynamique d'amélioration continue, il est important d'effectuer des bilans réguliers des actions menées pour dégager les points forts et les points faibles de la démarche entreprise.

Il est aussi nécessaire d'agir pour que la démarche s'inscrive dans le temps.

La direction de l'école demeurant plusieurs années au sein de l'établissement, elle a un rôle crucial en tant que garante de l'application de la démarche de prévention sur le long terme.

Le BDE a aussi son rôle à jouer en transmettant à ses

successeurs cette philosophie ainsi que des archives rassemblant des éléments concrets de la démarche de prévention initiée.

Exemple Un système d'archivage des documents de préparation et de débriefing après événement peut être mis en place pour le week-end d'intégration et les autres événements de grande ampleur.

INDICATEURS

Bilan et améliorations

- Réunions systématiques après chaque événement
- Existence d'un plan d'amélioration
- Existence du baromètre
- Réunions régulières entre l'administration et le BDE

Utilisation du système d'archivage (physique ou informatique)

TYPE DE RÉPONSE

Oui / Non
(pour tous les indicateurs)

Oui / Non
(pour tous les indicateurs)



contact@cpas1option.com

